

NOTE:

- * Les dommages du circuit d'alimentation ou les problèmes de performances du moteur résultant de l'utilisation de carburants contenant de l'alcool ne sont pas couverts par la garantie. Honda n'est pas en mesure d'approuver l'utilisation de carburants contenant du méthanol car la preuve n'est pas encore pleinement faite qu'ils sont bien adaptés.
- * Avant de se ravitailler dans une station-service que l'on connaît mal, essayer de savoir si l'essence contient de l'alcool, quel est le type d'alcool utilisé et dans quel pourcentage. Si l'on constate une anomalie de fonctionnement après avoir utilisé une essence contenant de l'alcool, ou une essence que l'on suspecte d'en contenir, revenir à une essence que l'on sait ne pas contenir d'alcool.